



SOUYÉAUX

BULLETIN D'INFORMATION 2022

BONNE ANNÉE 2023



Après deux années marquées par la pandémie, 2022 semblait débiter sous de meilleurs auspices, mais le début du conflit en Ukraine a changé la donne. Les prix de l'énergie s'envolent, l'inflation est de retour rendant la vie quotidienne plus difficile.

Dans ce contexte, la municipalité maintient le gel de ses taux d'imposition. Une baisse exceptionnelle du montant des fermages a été votée en soutien à nos agriculteurs victimes de la sécheresse cet été.

Malgré tout, nous restons résolument tournés vers l'avenir grâce à la fibre dont l'installation est terminée sur la commune, permettant ainsi l'accès au haut débit pour tous.

Certains découvrent, avec la crise énergétique, que l'extinction de l'éclairage public en cours de nuit peut apporter de réelles économies. Notre commune l'a mis en œuvre depuis des années, mais il nous reste encore des marges de progrès non négligeables. Une étude en cours nous aidera à prendre les bonnes décisions.

Après une étape indispensable de réflexion, le projet de construction de deux logements pour valoriser la grange située face à la mairie a été acté et entre dans sa phase de réalisation. Nous pensons utiliser les bois de la forêt communale pour la restauration de la charpente et création de la partie garage et rangement, perpétuant ainsi une tradition vieille de plusieurs siècles sur la commune. Ce projet valorisera notre ressource forestière pour une construction durable et participera au maintien des emplois locaux.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2023.

Le Maire
Pierre LACOSTE

FINANCES**Présentation du budget 2022****FONCTIONNEMENT :**

Dépenses	Budget	Recettes	Budget
011 Charges à caractère général	52 400	70 Produits services, ventes diverses	4 000
012 Charges de personnel	19 100	731 Impôts et taxes	63 953
014 Atténuations de produits	20 281	74 Dotations et participations	63 846
65 Autres charges de gestion courante	17 190	75 Autres produits de gestion courante	14 550
66 Charges financières (intérêts)	1 400	76 Produits financiers	0
67 Charges spécifiques	50	77 Produits spécifiques	0
023 Virement section investissements	125 077.89	042 Opérations d'ordre entre sections	34 421.52
042 Opérations d'ordre entre sections		002 Résultat reporté : excédent de fonctionnement	89 149.89
681 Dotation aux amortissements	34 421.52		
TOTAL DEPENSES	269 920.41	TOTAL RECETTES	269 920.41

INVESTISSEMENTS :

Dépenses	Budget	Recettes	Budget
203 Frais d'études	10 000	13 Subventions d'investissement	57 000
21 Immobilisations corporelles	129 346.59	10222 FCTVA	15 552
16 Emprunts et dettes assimilées	14 250	10226 Taxe d'aménagement	3000
020 Dépenses imprévues	0	165 Dépôts et cautionnements reçus	1 100
040 Opérations d'ordre	34 421.52	021 Virement de la section fonctionnement	125 077.89
23 Immobilisations en cours	12 000	040 Opération d'ordre entre sections	34 421.52
001 Déficit d'investissement	80 658.48	1068 Excédent de fonctionnement	44 525.18
TOTAL DEPENSES	280 676.59	TOTAL RECETTES	280 676.59

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mattéo TOSON (27/05/2022)
Raphaël VEDRENNE (03/09/2022)
Caylise FAGE (10/12/2022)

DECES

Stéphanie GAUTIER (20/04/2022)
Odette CAZERES (27/10/2022)

LA FORÊT COMMUNALE

Merci à tous les affouagistes qui font un travail remarquable en forêt. Votre action contribue à l'entretien et au développement de la forêt. 27 lots de bois ont ainsi trouvé preneur pour un montant de 3 810€.

Suite à la mise en vente par la Fondation Saint Martin d'une parcelle de bois d'une surface de 1ha 16a 84ca en bordure de l'Ousse et contiguë à une parcelle communale, la commune a fait valoir son droit de préférence et a été choisie par le vendeur. La gestion sera assurée par l'Office National des Forêts (ONF) dans le but d'en assurer la bonne conservation.

La cession est de 2 800€ plus frais d'acte.



INVESTISSEMENTS 2022

Suite à l'abandon progressif des verres plastique jetables, la commune a fait l'acquisition d'un lave verre depuis cet été. IL complète ainsi l'équipement de la cuisine de la salle communale pour un coût de 960€ TTC. L'ordinateur de la mairie présentant quelques signes de faiblesse a été renouvelé pour un montant de 826€ TTC.

RAPPEL

Durant l'été, vous avez été informés de l'installation d'un défibrillateur sur la façade de la mairie.

Achat et pose : 1236€ TTC
plus maintenance annuelle.



VOIRIE

L'entreprise LOCATRANS basée à HOURC a été retenue pour la réalisation des travaux de réfection de la voirie sur divers secteurs de la commune.

Le terrain de pétanque situé à l'entrée du bois a subi une réfection complète.

Une clôture a été posée afin d'éviter toutes dégradations par des véhicules.

Merci aux agents de la CCCVA et aussi aux conseillers municipaux qui ont donné de leur temps pour cette belle réalisation.

Le montant des travaux, voirie comprise, s'élève à : 13 357€ HT.

Le Conseil départemental nous a aidé à hauteur de 50% soit : 6 678€

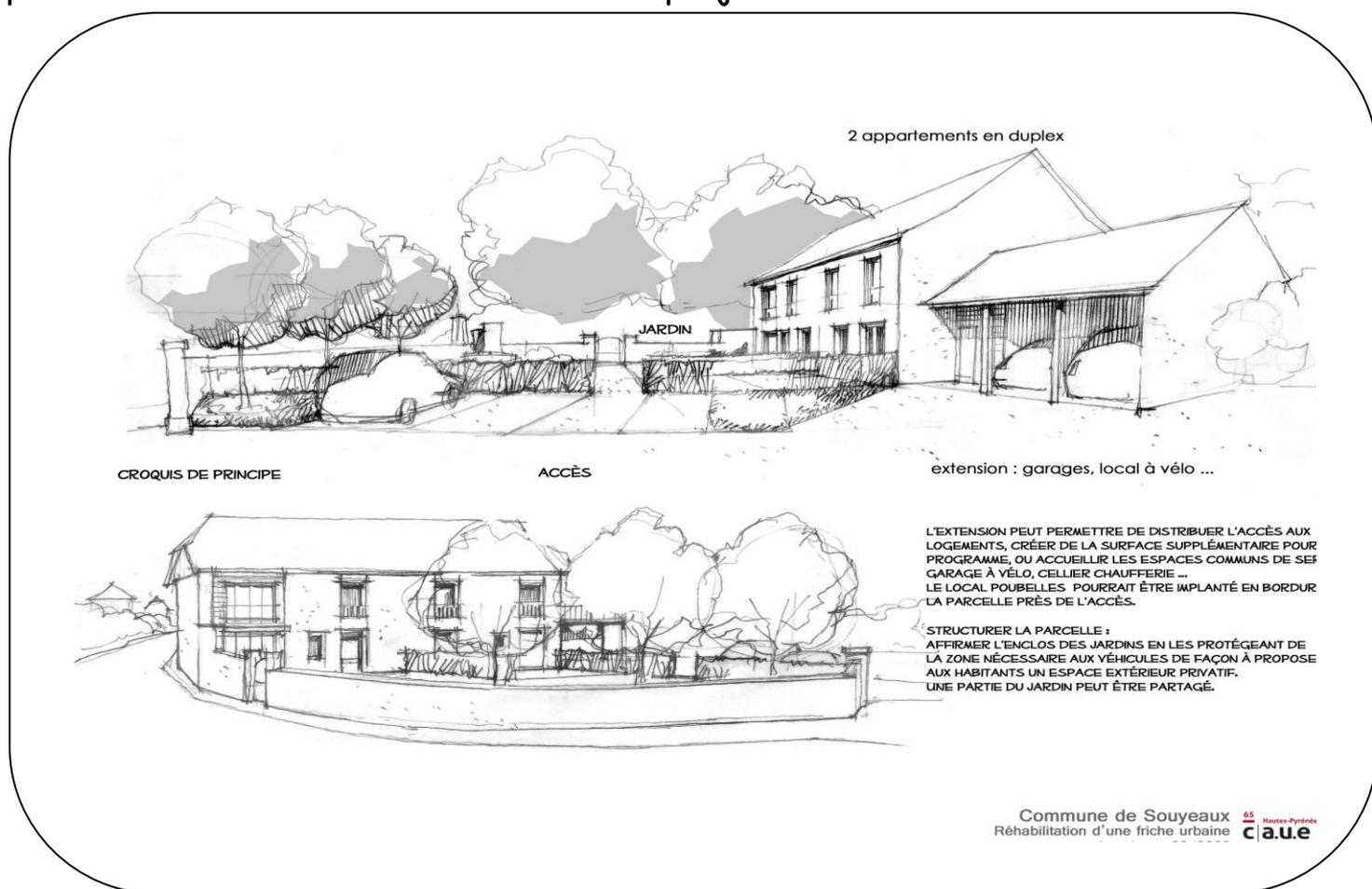


PROJETS POUR 2023

Le terrain doté d'une grange récemment acquis par la commune au centre du village a fait l'objet de plusieurs réunions avec l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités) et le CAUE (Conseils Architecture Urbanisme Environnement.) L'idée de la réalisation de deux logements en duplex est actée par le Conseil Municipal.

La maîtrise d'œuvre a fait l'objet d'une consultation, M. Clément BOUTET architecte à IBOS a été retenu comme maître d'œuvre et est déjà au travail.

Le permis de construire devrait être déposé cet hiver, les travaux étant prévus pour le deuxième semestre 2023. Avant projet :



ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie d'énergie, l'éclairage public est éteint de minuit à 6h depuis de nombreuses années. Pour aller plus loin dans les économies, en novembre 2021, nous avons demandé au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE), un «état des lieux» de l'éclairage public sur la commune. Les premiers résultats de l'étude montrent que nous avons 7 points lumineux de forte consommation (plus de 100w) qui devraient être remplacés ou retirés. Sur 90 points lumineux, 9 sont équipés en LED. Un chiffrage est en cours pour estimer le coût du passage en LED sur l'ensemble de la commune.

COMMUNAUTE de COMMUNES des COTEAUX du

VAL d'ARROS



La CCCVA poursuit l'aménagement du site du lac de l'Arrêt-Darré. Un circuit VTT d'une quinzaine de km autour du lac est praticable depuis cet été. Un sentier d'interprétation aménagé sur 2 km et composé de 6 îlots, permet la découverte de la faune et de la flore du lac et alentours. L'Espace France Service à Tournay ainsi que l'antenne de Pouyastruc sont ouverts depuis juillet et connaissent une forte fréquentation.

Rappel des heures d'ouverture :

jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h30	
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 16h30
Mercredi	8h30 - 12h30 (Pouyastruc)	13h30 - 15h30
Jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 16h30
Vendredi	8h30 - 12h30	

Permanences partenaires

Lieux	Partenaires	Permanences	Modalités
TOURNAY France Services	DGFIP (impôts)	Mardi 9h- 12h Jeudi 13h30- 16h30	SANS rendez-vous
	OPAH (Altair)	4 ^{ème} mardi du mois 9h- 11h	SANS rendez-vous
	GURE (Rénov'Occitanie)	4 ^{ème} mardi du mois -après-midi (Septembre, Novembre, Janvier..)	SUR rendez-vous
	Mission Locale	jeudi	SUR rendez-vous
	Assistante sociale	Mardi matin semaine paire	SUR rendez-vous
	Protection maternelle infantile	4 ^{ème} vendredi matin du mois	SUR rendez-vous
POUYASTRUC (Antenne France Services-salle du Conseil-Mairie)	DGFIP (impôts)	Lundi 14h-17h	SANS rendez-vous
	OPAH (Altair)	2 ^{ème} mardi du mois 9h-11h	SANS rendez-vous
	GURE (Rénov'Occitanie)	4 ^{ème} mardi du mois - après-midi (Octobre, Décembre, Février...)	SUR rendez-vous

France Services du Val d'Arros 05 62 44 03 88

REDEVANCE INCITATIVE

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, et suite aux divers courriers que vous avez reçus venant de la CCCVA, la **Redevance Incitative (RI)** s'appliquera sur tout le territoire de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2023. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) disparaîtra sur votre prochaine taxe foncière. La CCCVA vous enverra votre facture annuelle courant premier trimestre.

Les communes seront aussi soumises à la RI et payeront en fonction du nombre de levées. Afin de ne pas impacter le budget de fonctionnement de la commune, le Conseil Municipal devra trouver la bonne formule pour répercuter la RI aux utilisateurs privés de la salle des fêtes. La convention de location sera modifiée en ce sens.

Au cimetière, les composteurs sont largement utilisés. **Attention à ne pas y jeter les fleurs artificielles ou les pots plastique !**

Toujours dans un souci de limitation des coûts d'enlèvement, les deux conteneurs de 660 litres remplis à 100% de pots en plastique seront supprimés et rendus au SYMAT. Chacun récupérera ses pots et les déposera en déchetterie. Ainsi, ces plastiques ne seront plus dans le circuit des <<déchets ménagers.>>



Le brûlage des déchets est interdit. Privilégiez le compostage ou la déchetterie de POUYASTRUC (horaires : mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Toujours dans l'idée de diminuer les coûts de gestion de la déchetterie, la CCCVA, a testé divers broyeurs qui n'ont pas apporté de réelles solutions d'économies. A ce jour, un agriculteur local collecte les déchets verts et les stocke dans un champ où ils sont broyés par une entreprise financée par la CCCVA. Cette solution donne entière satisfaction et demande à être pérennisée.

SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif)

syndicat Mixte Pour
le
Développement des
Coteaux
des hautes Pyrénées



15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY

Tél.: 05 62 35 76 22

Email : spanc.coteaux@gmail.com

Depuis le 1^{er} décembre, les services du SPANC ont retrouvé leurs bureaux dans les locaux de France Service à Tournay. Les missions de base du SPANC restent les mêmes et facture le contrôle de bon fonctionnement : 40€ tous les deux ans. Le SPANC facture d'autres services,

- * Contrôle supplémentaire pour vente : 120€
- *Création d'un dispositif nouveau (permis de construire) 120€
- *Instruction dossier Certificat d'Urbanisme ou déclaration préalable : 30 €
- * Conseils techniques, visites de terrains... inclus dans la redevance.
- * Propose un service d'entretien (vidange des fosses tel : (05 62 35 76 22)

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

Une antenne de la DGFIP est présente tous les lundis de 14h à 17h dans les locaux de la mairie de Pouyastruc.

SERVICES A LA PERSONNE - ADMR de POUYASTRUC

64 rue des écoles, 65 350 Pouyastruc - Tel 05 62 33 29 70

admr.pouyastruc@fed65.admr.org

Sous la présidence de Mme Nathalie Bonnet, l'ADMR exerce ses différentes missions d'aide aux personnes âgées, aux personnes dépendantes, garde d'enfants, télé assistance FILIEN, portage de repas, préparation de repas à domicile, service des soins à domicile, ménage, repassage, courses, conseils pour toute démarche administrative. Elle est aussi en recherche de bénévoles, indispensables au maintien du lien social avec les personnes seules. Si vous avez un peu de temps libre, vous serez les bienvenus.

Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 16h30.

Tous les jours accueil téléphonique au 05 62 33 29 70.

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC est à la fois : Un centre d'information, où les aînés et leur famille peuvent se renseigner sur l'ensemble des services disponibles à proximité de leur domicile, un lieu d'écoute, de solidarité, et de communication. Les personnes âgées peuvent recevoir de l'aide pour prendre les décisions liées à leur prise en charge et divers éléments de leur vie quotidienne (aides, services à la personne, soins, aide aux aidants, accueil dans les établissements...) Tel : 05 62 39 85 60

contact@clic-coteaux.com

SITE INTERNET

Une nouvelle version du site internet va être mise en ligne prochainement. Vous pourrez y trouver toutes les informations utiles à votre vie quotidienne. Où refaire sa carte d'identité, changer sa carte grise, s'inscrire sur les listes électorales, et aussi un lien vers la CCCVA pour les questions scolaires ...

LES PREVOYANTS DE SOUYEAUX

L'association «**Les Prévoyants de Souyeaux**» apporte une aide morale et matérielle aux familles dans le deuil. Il est important que de nouvelles familles fassent la démarche d'adhésion afin de pérenniser cette association qui a vu le jour en 1910. L'âge limite d'inscription est fixé à 79 ans, Président : M. Claude LACOSTE 05 62 35 02 76

SOCIETE DE CHASSE DE SOUYEAUX

La société œuvre toujours à la régulation du sanglier. Des panneaux indiquant la zone de chasse sont régulièrement posés pour la sécurité de tous.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE L'ESTEOUS

L'association propose toujours les mêmes activités avec un nombre croissant de participants à la gym et la marche. Vous pouvez aussi participer à l'atelier des pénélopes, la lecture, le numérique... Si vous souhaitez animer une activité qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à contacter l'un des co-présidents :

M. Jean-Claude ABADIE 06 65 73 73 40 ou M. Jacques PLANTE 05 62 35 07 53
Chaque année, Familles Rurales participe au TELETHON en organisant une marche suivie d'un goûter. Plus de 50 participants ont permis de collecter 1430€ au profit du téléthon. Merci aux organisateurs et donateurs.

ECOLE

Sur invitation de Mme Cardeilhac, professeure des écoles de SOUYEAUX, une dizaine de personnes ont eu le privilège de passer un agréable moment à écouter les enfants lire et réciter des poèmes et contes de Noël. L'après-midi s'est terminée par un petit moment convivial avec les enfants et apprécié de tous. Une première expérience à renouveler ! Bravo à toute la classe.



CABANE A LIVRES

Chacun peut prendre ou déposer un livre gratuitement.



COMITE DES FÊTES DE SOUYEAUX

Après deux années d'interdiction liées aux mesures sanitaires, La dynamique équipe du comité des fêtes a fait revivre les fêtes de la Saint-Barthélémy perpétuant ainsi cette belle tradition.



EGLISE

Le 18 novembre 2022, vous avez été nombreux à répondre à l'invitation conjointe du service des archives départementales et de la mairie pour découvrir l'histoire et les richesses de l'église de SOUYEAUX sous la conduite de M. Thibaut de Rouvray, chercheur associé à l'inventaire général, Mme Coline Potut, agent en charge des archives communales et M. François Giustiniani directeur des archives départementales et des patrimoines. Résumé des recherches de M. de Rouvray en quelques lignes :

Cette église est vraisemblablement le témoignage d'un lieu de culte fortifié bâti au **Moyen-Âge** sur une motte placée à la croisée de chemins importants. Elle dépend alors des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem établis à Aureilhan. Cet édifice est endommagé en 1569, dans le contexte des guerres de Religion.

Aux **XVII^e et XVIII^e siècles**, elle reçoit un mobilier de style baroque dont demeurent quelques éléments : bénitier et fonts baptismaux.

Les deux derniers siècles vont lui donner son aspect actuel. Plusieurs projets d'agrandissements se succèdent de 1816 à 1907.

1816-1817 : travaux de toiture et nouvelles cloches.

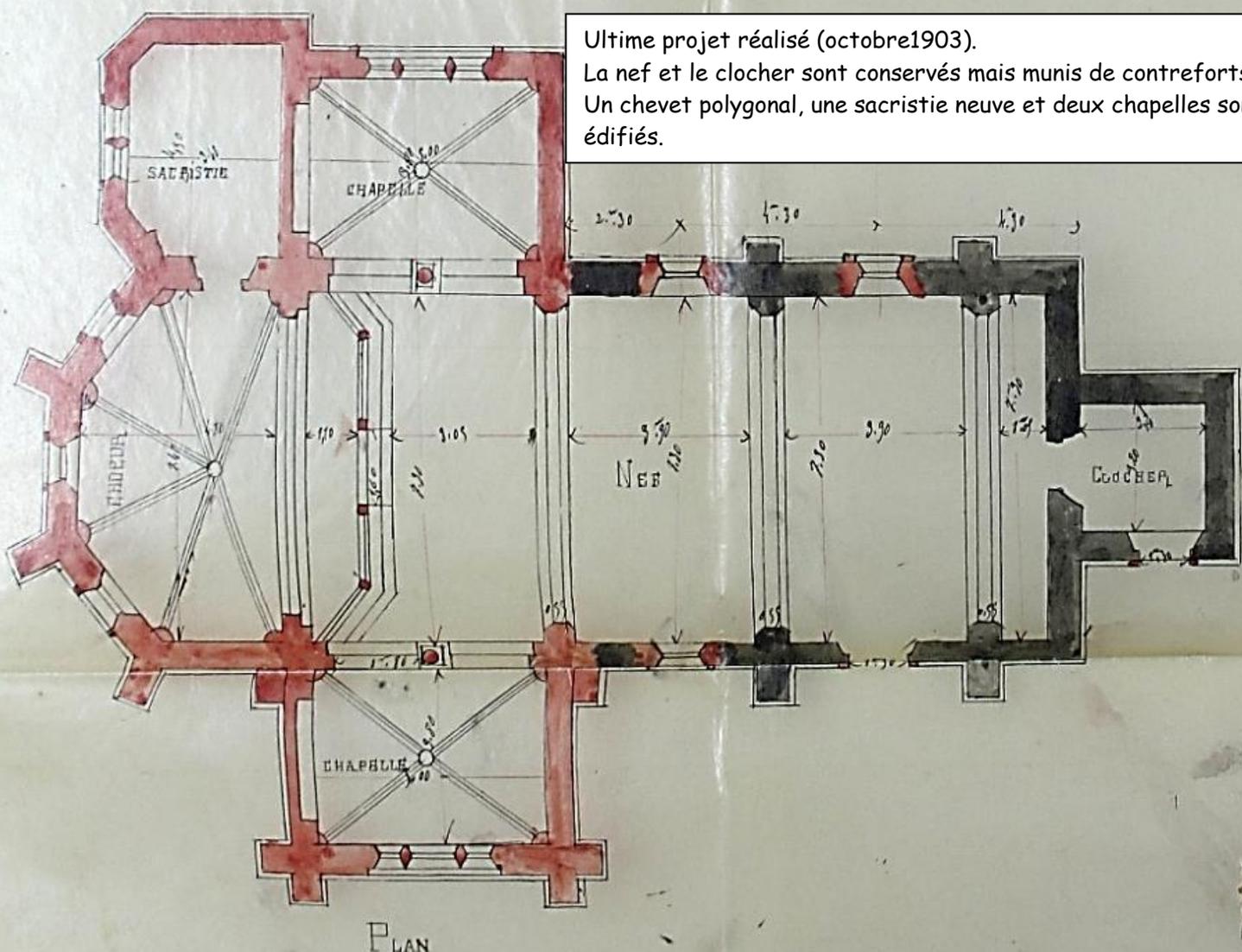
1828 : réédification d'une sacristie et construction d'une chapelle latérale au sud.

1843-1848 : élargissement de l'église côté nord, nouvelle porte et clocher avec flèche d'ardoise, restauration du mobilier, nouveau maître-autel, portail et escalier en calade.

1874-1876 : nouvelles cloches.

1903-1907 : construction d'un nouveau chœur, de contreforts, reconstruction de la sacristie et de la chapelle nord, construction d'une chapelle latérale au sud, voûtement de l'église.

Le début du **XX^e siècle** voit la mise en place de nouveaux décors et mobiliers offerts par des habitants dont certains sont expatriés outre-Atlantique. De nouveaux dons pendant la première guerre mondiale portent les noms des donateurs. Ces objets sont offerts en reconnaissance d'un retour vivant du front ou en mémoire de soldats tués, ce qui fait dire à M. Thibaut de Rouvray que « cette église est un édifice à caractère mémoriel unique dans les Hautes-Pyrénées »





Permanence de Monique LAMON

Conseillère Départementale des Coteaux

Sur rendez-vous à la mairie de SOUYEAUX ou à l'hôtel du
Département : 6 rue Gaston Manent Tarbes.

Tél : 06 79 16 82 05 lamonmonique@gmail.com



Mairie de SOUYEAUX

1 route de Coussan

65350 SOUYEAUX

Accueil Secrétariat :

Pierre LACOSTE, maire

Patrick ADER, maire-adjoint

Jérôme DUCASSE, maire-adjoint

Monique LAMON, maire-adjoint

OUVERTURE PERMANENCE

Lundi: 14h00 à 17h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Mme Fabienne LAGRANGE

Port. 06.78.48.03.50

Port. 06.04.07.16.65

Port. 06.47.83.06.81

Port.06.79.16.82.05

Mairie Tél. : 05.62.35.04.36 :

Email : mairie.souyeaux@orange.fr

Site internet : www.souyeaux.fr